



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°540) DE MISE A
DISPOSITION, DES SALLES LANDOWSKI ET
DEBUSSY, A M. GARCIA**

**DÉCISION N° AU-18-309
EN DATE DU 08 OCTOBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de Monsieur Charles-Edouard GARCIA, domicilié au 82, rue de la Jarry à VINCENNES - 94300, afin de s'exercer seul au chant, les vendredis du 21 septembre 2018 au 5 juillet 2019 de 14 h à 14 h 30, les samedis du 22 septembre 2018 au 6 juillet 2019 et les 29 septembre, 6 et 13 octobre et 22 décembre de 11 h à 11 h 30, les mardis du 25 septembre 2018 au 2 juillet 2019 de 14 h à 14 h 30, et les jeudis 27 septembre, 4 et 11 octobre et 20 décembre 2018 de 11 h à 11 h 30 dans les salles Landowski et Debussy ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire ;

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur Charles-Edouard GARCIA, domicilié au 82, rue de la Jarry à VINCENNES - 94300, une convention de location de salles, afin de s'exercer seul au chant, les vendredis du 21 septembre 2018 au 5 juillet 2019 de 14 h à 14 h 30, les samedis du 22 septembre 2018 au 6 juillet 2019 et les 29 septembre, 6 et 13 octobre et 22 décembre de 11 h à 11 h 30, les mardis du 25 septembre 2018 au 2 juillet 2019 de 14 h à 14 h 30, et les jeudis 27 septembre, 4 et 11 octobre et 20 décembre 2018 de 11 h à 11 h 30 dans les salles Landowski et Debussy ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181008-lmc1H5683H1-AR
Date de réception en Préfecture : 08/10/2018
Date de Publication : 08/10/2018